

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2016

---

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS250

présenté par

M. Warsmann, Mme Poletti, M. Cornut-Gentile, M. Abad, M. Aubert, Mme Genevard,  
Mme Zimmermann, M. Morel-A-L'Huissier, M. Marlin, M. Perrut, Mme Pons, M. Taugourdeau,  
Mme Louwagie, Mme Brenier et M. Vitel

-----

### ARTICLE 6

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 6 du PLFSS met en place un plafonnement des exonérations de cotisations sociales applicables dans les bassins d'emplois à redynamiser et aux personnes bénéficiant de l'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises (ACCRES).

Dans un souci de stabilité fiscale et juridique, cet amendement supprime cet article.